

En Passant par Metz constitue un groupement d'hôtes mettant à disposition leurs meublés de tourisme, proposant des prestations et partageant des valeurs de qualité similaires, agissant individuellement en nom propre.

Ces conditions générales s'appliquent pour toute réservation effectuée auprès de chacun d'entre eux.

Identité des hôtes constituant le groupement :

- Elsa PHILIPP
- Manon PHILIPP
- Nadine PHILIPP
- Alain PHILIPP
- André PHILIPP

Les présentes conditions générales (ci-après les « Conditions Générales ») ont pour objet de définir les modalités et conditions avec lesquelles les hôtes (ci-après le ou les « Hôtes ») permettent à leurs clients (ci-après le ou les « Client(s) ») de bénéficier de l'ensemble des services, notamment de réservation d'hébergement courte durée.

Pour nous contacter : enpassantparmetz@gmail.com ou +33 6 41 69 95 80

1. Objet

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation à distance ou non de prestation d'hébergement en location courte durée dont les coordonnées sont précisées dans le présent document de confirmation de réservation. Elles régissent toutes les étapes nécessaires à la réservation et au suivi de la réservation entre les parties contractantes. Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les réservations conclues par internet, mail, téléphone ou sur place.

2. Réservation

Le Client choisit les services présentés sur le site internet *En Passant Par Metz*. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination, des modalités et des conditions de réservation des logements présentées sur le site internet *En Passant Par Metz* et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le Client est seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Hôte ne peut être recherchée à cet égard.

Le Client s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées et transmettre les justificatifs nécessaires à l'Hôte. Le Client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises.

La réservation est réputée acceptée par le Client après signature du contrat de location et/ ou versement des arrhes.

3. Processus de réservation

Le parcours de réservation varie suivant la requête du Client et comprend les étapes suivantes :

- Etape 1 : la sélection d'un logement proposant une capacité d'hébergement et des équipements correspondants à ses besoins ainsi que la vérification de sa disponibilité via le calendrier en ligne ou directement auprès de l'Hôte (par téléphone, SMS, courriel ou formulaire de contact) ;
- Etape 2 : la prise de contact avec l'Hôte pour la transmission des informations nécessaires à l'élaboration d'un contrat de location ;
- Etape 3 : la transmission du contrat de location, des Conditions Générales de Ventes et du Règlement Intérieur ;
- Etape 4 : la signature du contrat de location par le Client et sa transmission par voie électronique ou en mains propres contre signature à l'Hôte et le paiement d'arrhes correspondant à 50% du montant de la réservation ou de l'intégralité du montant de la réservation ;
- Etape 5 : la transmission d'une confirmation de réservation par voie électronique ainsi que du contrat de location contresigné par l'Hôte.

4. Accusé de réception de la réservation

Un accusé réception de la réservation du Client lui sera transmis par courrier électronique. L'accusé de réception de la réservation récapitule l'offre de contrat, les services supplémentaires éventuellement réservés, les prix, la date de réservation effectuée, les conditions d'accès au logement, les modalités d'annulations ainsi que l'adresse du logement réservé.

5. Annulation ou modification du fait du Client

Il est rappelé au Client, conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21 du Code de la consommation.

Les conditions d'annulation sont détaillées dans le tableau suivant :

Période	Jusqu'à 5 jours avant le début du séjour	De 5 jours précédant le début du séjour à la veille du séjour	Le jour de l'arrivée ou pendant le séjour
Conditions d'annulation	Sans frais, 100% du montant des nuitées avancé remboursé	50% du montant des nuitées avancé remboursé	Pas de remboursement - retenue de 100% du montant des nuitées
Possibilité de modification de la réservation	Oui	Non	Non

La date et l'heure limite permettant une annulation sans frais figurent sur la confirmation de réservation. En cas d'annulation effectuée au-delà des 5 jours précédant le début du séjour, les sommes dues seront retenues sur les arrhes versées lors de la réservation.

La modification la réservation est possible au plus tard 5 jours avant le début du séjour, sous réserve de disponibilité des nouvelles dates demandées. Un séjour réservé sur un logement ne peut pas être modifié/transféré à un autre logement. La prise en compte de la modification nécessite une confirmation écrite de la part de l'Hôte.

Lorsque les Conditions Générales de Vente le permettent, l'annulation ou la modification de la réservation peut s'effectuer directement auprès de l'Hôte, par téléphone ou par mail. Toute demande d'annulation ou de modification doit être faite par la personne ayant effectué la réservation. Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux.

En cas d'absence de paiement de la totalité du montant de la réservation dans les 5 jours précédant le début du séjour, l'Hôte se réserve le droit d'annuler la réservation aux torts du Client. Dans ce cas, le montant du remboursement se fera conformément aux conditions d'annulation définies dans le tableau ci-dessus.

En cas de non- présentation du Client au premier jour de sa réservation, la réservation du Client sera intégralement annulée et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

6. Consommation de la prestation

La présentation d'une pièce d'identité pourra être demandée au Client et à l'ensemble des occupants lors de l'entrée dans les lieux. En cas de refus ou si l'identité des personnes ne correspond pas aux informations indiquées lors de la réservation, l'Hôte se réserve le droit de refuser l'accès au logement aux personnes présentes. La situation sera considérée comme une non-présentation du Client au premier jour de sa

réservation, par conséquent la réservation du Client sera intégralement annulée et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.

Un dépôt de garantie dont le montant est fixé dans le contrat de location doit être versé à l'Hôte par le Client, par virement bancaire ou en espèces avant son entrée dans les lieux. En cas de refus, l'accès au logement pourra être refusé au client. Le dépôt de garantie est restitué au Client dans un délai de 7 jours suivant la fin de la réservation, en l'absence de dégradations.

En application de la réglementation française en vigueur, il pourra être demandé aux Clients de nationalité étrangère, à l'arrivée, de remplir une fiche de police. Pour ce faire, il sera demandé au Client de présenter une pièce d'identité afin de vérifier sa nationalité. En cas de refus, le Client pourra se voir refuser l'accès au logement sans possibilité de remboursement.

Tout comportement contraire aux bonnes mœurs, à l'ordre public ou au règlement intérieur amènera l'Hôte à demander au Client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement.

L'Hôte se réserve le droit de refuser l'accès au logement aux groupes ou familles se présentant avec un nombre supérieur au nombre d'occupants indiqués sur la réservation et/ou supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Les enfants de moins de 18 ans et les bébés, bien qu'exonérés de taxe séjour, sont individuellement comptabilisés comme 1 occupant.

Le Client s'engage à ne pas accueillir de personnes extérieures, ne figurant pas sur la réservation, au sein du logement loué et à ne pas dépasser la capacité maximale du logement loué. A défaut, la réservation pourra être annulée par l'Hôte aux torts du Client, sans remboursement possible.

7. Responsabilité

Le Client, dans le cas unique où il représente une société ou une association, peut effectuer une réservation de logement(s) au nom d'une ou plusieurs autre(s) personne(s), sous réserve de la transmission préalable de l'identité de chaque occupant. Il reste néanmoins responsable du comportement des occupants et de toute dégradation pouvant survenir durant le(s) séjour(s).

Le Client est responsable de tous les dommages causés par lui et/ou ses invités au sein de du logement loué et supporte tous les coûts engendrés par ces dommages et/ou par le non-respect du règlement intérieur. L'Hôte se réserve le droit d'intervenir si nécessaire et de prendre toute mesure appropriée à l'encontre du Client.

L'Hôte ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la réservation en cas de force majeure, du fait du tiers ou du fait du Client. Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au Client entraînera l'annulation de la commande aux frais du Client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

Les photographies présentées sur le site internet *En Passant par Metz* ne sont pas contractuelles. Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer les logements présentés donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées, des variations peuvent intervenir entre le moment de la réservation et le jour de la consommation du service (remplacement d'un équipement, d'objets décoratifs, de mobilier ayant été endommagé etc...).

8. Réclamations

Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des prestations réservées doivent, sous peine de forclusion, être portées à la connaissance de l'Hôte par écrit dans les huit jours après la date de départ de l'établissement.

9. Prix

Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors de la réservation. Les prix sont confirmés au Client en montant TTC en euros et sont valables pour la saison 2021. Si le paiement s'effectue dans une monnaie autre que celle confirmée sur la réservation, les frais de change sont à la charge du Client. Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables dans la monnaie locale du lieu d'exécution du séjour.

Sauf mention contraire sur le contrat de location, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix. Les prix indiqués ne sont pas soumis à la TVA. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

10. Paiement

Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou par tout moyen de paiement proposé par l'Hôte (PayPal, chèques vacances) [cette liste est susceptible d'évoluer]. Une exception est faite concernant le paiement en espèces pour les Clients réservant le jour même du début du séjour ou pour la remise du dépôt de garantie. Pour la restitution du dépôt de garantie, le Client doit préalablement transmettre son RIB à l'Hôte.

En aucun cas votre Hôte ne vous demandera les informations figurant sur votre carte bancaire.

11. Respect de la vie privée

Les informations collectées sont uniquement destinées à l'Hôte. Les données personnelles du Client ne seront en aucun cas communiquées à des tiers.

Toute information sur l'identité (pièce d'identité) ou bancaire (RIB) sera supprimée dans un délai d'un mois après la fin du séjour, sous réserve d'absence de dégradations. Seule la fiche de police sera conservée pour une durée de 6 mois, conformément à la réglementation française.

13. Force majeure

La force majeure s'entend de tout évènement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le Client, soit l'Hôte d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français. Chaque partie ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'autre partie en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

En cas de force majeure empêchant l'Hôte de fournir un logement décent au Client (exemples : coupure d'eau, fuite, panne électrique...), l'Hôte proposera, dans la mesure du possible, un autre logement au Client à un tarif inférieur ou égal, ou avec possibilité de sur-classement sans supplément. Le Client est libre d'accepter d'être hébergé dans un autre logement proposé par l'Hôte ou de percevoir un remboursement total.

14. Règlement des litiges

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française sans faire obstacle aux dispositions impératives protectrices éventuellement applicables du pays de résidence des consommateurs.

15. Intégralité

Les présentes Conditions Générales de Vente, le contrat de location et le règlement intérieur expriment l'intégralité des obligations des parties. Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le Client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales. Les documents formant les engagements contractuels entre les parties sont, par ordre de priorité décroissant, le contrat de location, les présentes conditions générales et le règlement intérieur. En cas de contradiction entre le contrat de réservation et les conditions générales, les dispositions figurant sur le contrat de réservation seront les seules applicables pour l'obligation en cause. Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent être à tout moment modifiées et/ou complétées par l'établissement. Dans ce cas, la nouvelle version des Conditions Générales de Vente sera mise en ligne sur le site internet *En Passant Par Metz*. Dès sa mise en ligne sur internet, la nouvelle version des Conditions Générales de Vente s'appliquera automatiquement pour tous les Clients.